

Conditions Générales portail mybpost et programme mybpost bizz

Ces présentes conditions générales et la politique sur la vie privée fixent les conditions pour l'accès et l'usage du portail mybpost, du programme mybpost bizz et, dès qu'il sera disponible, du programme d'épargne mybpost bizz.

Table des matières

| | | | |
|---|---|------------------------------------|---|
| A. Définitions | 2 | E. Usage et abus | 5 |
| B. Applicabilité de ces Conditions Générales | 2 | F. Liens | 5 |
| C. Le programme mybpost bizz | 2 | G. Propriété intellectuelle | 5 |
| 1. Description et fonctionnement du programme mybpost bizz | 2 | H. Varia | 6 |
| 1.1 Promotions sur des produits et services de bpost | 2 | I. Contact | 6 |
| 1.2 Avantages chez des partenaires externes | 2 | | |
| 1.3 [dès que disponible] Le programme d'épargne | 2 | | |
| 2. Affiliation au programme mybpost bizz | 3 | | |
| 2.1 Conditions d'admission | 3 | | |
| 2.2 Inscription | 3 | | |
| 2.3 Résiliation | 3 | | |
| 2.4 Réinscription au programme mybpost bizz | 4 | | |
| D. Commande et livraison des avantages mybost bizz via le programme mybpost bizz | 4 | | |
| 1. Conclusion du contrat | 4 | | |
| 2. Offre et prix | 4 | | |
| 2.1 Produits et services bpost | 4 | | |
| 2.2 Avantages mybpost bizz auprès de partenaires externes | 4 | | |
| 2.3 Cadeaux dans le cadre du programme d'épargne mybpost bizz | 4 | | |
| 3. Disponibilité | 4 | | |
| 4. Livraison des cadeaux du programme d'épargne mybpost bizz | 4 | | |
| 5. Délais de livraison des cadeaux du programme d'épargne mybpost bizz | 5 | | |
| 6. Non-conformité | 5 | | |

A. Définitions

Dans les présentes Conditions Générales, l'on entend par :

- **bpost** : bpost S.A. de droit public ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Centre Monnaie, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0214.596.464, au registre des personnes morales de Bruxelles ;
- **partenaire externe** : une entreprise autre que bpost ou les sociétés du groupe bpost proposant des avantages via le programme mybpost bizz ;
- **portail mybpost** : un site web spécifique accessible à partir du site web bpost.be et disponible pour les membres mybpost bizz et via lequel ils peuvent profiter des avantages mybpost bizz et du programme mybpost bizz ;
- **membre mybpost bizz** : l'entreprise qui s'est inscrite au programme mybpost bizz ;
- **programme mybpost bizz** : un programme clients proposé par bpost aux membres mybpost bizz et grâce auquel les membres mybpost bizz peuvent bénéficier des avantages mybpost bizz ;
- **avantages mybpost bizz** : les avantages du programme mybpost bizz pour les membres mybpost bizz se composent selon le cas de promotions sur des produits et services de bpost, d'avantages auprès de partenaires externes et, dès qu'il sera disponible, du programme d'épargne mybpost bizz ;
- **programme d'épargne mybpost bizz** : un programme grâce auquel les membres mybpost bizz peuvent gagner des crédits pouvant être échangés contre un cadeau, et ce, après avoir atteint un certain seuil ;
- **carte de membre mybpost bizz** : une carte physique permettant de confirmer l'affiliation au programme mybpost bizz. Elle est envoyée par bpost aux membres du programme mybpost bizz ;
- **entreprise** : toute personne physique ou morale qui vise un but économique de manière durable (comme, mais de manière non exhaustive, des organisations soumises à la TVA, des commerçants, des artisans, des professions libérales...).

B. Applicabilité de ces Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur à partir du 25/09/2017 et s'appliquent à toute utilisation par un membre mybpost bizz du portail mybpost, du programme mybpost bizz et, dès qu'il sera disponible, du programme d'épargne mybpost bizz. Les Conditions Générales du membre mybpost bizz ne s'appliquent en aucun cas.

bpost peut apporter des modifications occasionnelles à ces Conditions Générales. Si bpost apporte d'importantes modifications aux Conditions Générales, elle en informera les membres

mybpost bizz par le biais d'une annonce sur le portail mybpost ou par e-mail. Le membre mybpost bizz est lié aux nouvelles Conditions Générales par l'utilisation continue des services du programme de mybpost bizz après la modification des Conditions Générales.

Lorsque des avantages sont proposés par des partenaires externes via le programme mybpost bizz, il se peut aussi que les Conditions Générales du partenaire externe soient d'application.

C. Le programme mybpost bizz

1. Description et fonctionnement du programme mybpost bizz

Via le portail mybpost, le membre mybpost bizz reçoit des informations sur mesure sur des produits et services pertinents pour son entreprise. Via ce portail, le membre mybpost bizz a aussi accès aux avantages du programme mybpost bizz, à savoir :

1. des promotions sur des produits et services de bpost ;
2. des avantages auprès de partenaires externes ;
3. dès qu'il sera disponible, un programme d'épargne qui donnera accès à des cadeaux après avoir atteint un certain seuil.

1.1 Promotions sur des produits et services de bpost

bpost proposera régulièrement des promotions pour ses produits ou services via le portail mybpost. Le membre mybpost bizz peut bénéficier des promotions en respectant les instructions et conditions des promotions.

1.2 Avantages chez des partenaires externes

Sur le portail mybpost, bpost peut également annoncer des avantages auprès de partenaires externes. Pour pouvoir bénéficier des avantages du partenaire externe, le membre mybpost bizz doit suivre les instructions qui y sont décrites. La description mentionne les conditions applicables et la période de validité par avantage.

Lorsque des avantages sont proposés par des partenaires externes via le programme mybpost bizz, il se peut aussi que les Conditions Générales du partenaire externe soient d'application.

1.3 [dès que disponible] Le programme d'épargne

Les membres mybpost bizz peuvent participer au programme d'épargne. Les membres mybpost bizz peuvent via ce programme épargner des crédits qui, après avoir atteint un certain seuil, donnent droit à des cadeaux.

1.3.1 Mécanisme d'épargne

Les membres mybpost bizz peuvent gagner des crédits de différentes manières :

- en s'inscrivant au programme mybpost bizz (une seule fois)
- en se connectant au portail mybpost (une seule connexion par jour est prise en compte)
- en s'identifiant en tant que membre mybpost bizz dans un bureau de poste (à l'aide de la carte de membre mybpost bizz, dès qu'elle sera disponible)
- en complétant des enquêtes sur le portail mybpost
- en bénéficiant de certaines promotions sur le portail mybpost
- en achetant certains produits et/ou services de bpost

Le nombre de crédits à remporter sera toujours clairement indiqué pour chacune des catégories susmentionnées pour épargner des crédits.

Les crédits sont toujours collectés au niveau de l'entreprise. Cela signifie qu'aucun solde créditeur ne sera tenu à jour sur une base individuelle, par collaborateur associé à l'entreprise.

1.3.2 Octroi et usage des crédits

bpost fait de son mieux pour ajouter les crédits remportés dans un délai raisonnable au nombre total de crédits du membre mybpost bizz.

Après avoir atteint un certain seuil, le membre mybpost bizz a la possibilité de choisir un cadeau. Cela se fait toujours via la page mybpost bizz sur le portail mybpost. Le membre mybpost bizz a toujours le choix parmi une série de cadeaux différents.

Dès que le seuil est atteint, le membre mybpost bizz dispose de six mois pour commander le cadeau. Si le membre mybpost bizz n'a pas commandé le cadeau dans ce délai, le droit au cadeau est échu pour ce seuil.

Les crédits ne peuvent jamais être utilisés comme moyen de paiement pour des factures de services de bpost ou de partenaires externes.

2. Affiliation au programme mybpost bizz

2.1 Conditions d'admission

Le programme mybpost bizz vise et est uniquement accessible aux entreprises. Lors de l'inscription, le numéro d'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sera demandé pour vérification. Les personnes physiques qui agissent au nom de l'entreprise doivent être mandatées pour représenter l'entreprise.

Toute entreprise peut devenir membre à condition de ne pas avoir de dettes impayées chez bpost.

2.2 Inscription

Les entreprises qui satisfont aux conditions d'admission peuvent s'inscrire au programme mybpost bizz. Pour s'inscrire, l'entreprise doit parcourir la page d'enregistrement sur laquelle plusieurs données sont demandées, comme le numéro BCE, une adresse e-mail et un numéro de téléphone. Cela se fait via le portail mybpost ou via un collaborateur de bpost (p. ex. dans un bureau de poste ou via le business contact center).

Chaque membre mybpost bizz s'engage à communiquer une adresse e-mail et un numéro de téléphone valables lors de son inscription.

L'affiliation est toujours associée à l'entreprise et pas à la personne physique agissant au nom de l'entreprise.

2.3 Résiliation

2.3.1 Résiliation par bpost

bpost peut à tout moment, avec ou sans notification préalable, résilier l'affiliation au programme mybpost bizz lorsque le membre mybpost bizz ne satisfait plus aux conditions d'admission ou en cas d'abus, comme décrit au **chapitre F**. Une résiliation par bpost ne donne droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

2.3.2 Résiliation par le membre mybpost bizz

Le membre mybpost bizz peut toujours mettre un terme à l'affiliation au programme mybpost bizz. La désinscription s'effectue via le site web du programme mybpost bizz.

Après désinscription, l'entreprise ne pourra plus bénéficier avec effet immédiat des avantages du programme mybpost bizz :

- les promotions sur les produits et services de bpost proposés via le programme mybpost bizz ;
- l'accès aux avantages auprès de partenaires externes ;
- l'épargne de crédits. Les crédits épargnés pourront toutefois encore être échangés contre un cadeau dans les 30 jours calendrier suivant l'interruption de l'affiliation, pour autant qu'un certain seuil pour lequel aucun cadeau n'a été commandé ait été atteint.

L'entreprise conserve toutefois toujours l'accès au portail mybpost ainsi qu'aux informations qui y sont disponibles sur les produits et outils bpost.

2.3.3 Interruption du programme mybpost bizz

bpost a toujours le droit d'interrompre le programme mybpost bizz sans que les membres mybpost bizz n'aient droit à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Dès que le programme d'épargne est disponible, les membres mybpost bizz disposeront d'un délai de trois mois pour

échanger leurs crédits disponibles pour lesquels un seuil a été atteint. Ce délai débute le lendemain de l'envoi de la notification par bpost de l'interruption du programme mybpost bizz.

2.4 Réinscription au programme mybpost bizz

Si l'entreprise souhaite de nouveau s'inscrire au programme mybpost bizz et de nouveau bénéficier des avantages mybpost bizz et du programme d'épargne mybpost bizz, elle peut le faire via le site web de mybpost bizz. Lors de la réinscription, il ne sera pas tenu compte des avantages ou crédits octroyés par le passé. Le membre mybpost bizz recommencera donc à zéro dans son épargne de crédits dans le cadre du programme mybpost bizz.

D. Commande et livraison des avantages mybost bizz via le programme mybpost bizz

Les conditions pour la commande et la livraison d'avantages mybpost bizz mentionnés dans ce chapitre s'appliquent pour autant qu'elles ne sont pas contraires ou pour autant qu'il n'y soit pas dérogé dans la description spécifique d'un avantage mybpost bizz (p. ex. la description d'une promotion sur un produit ou service de bpost, un avantage auprès d'un partenaire externe ou, dès qu'il sera disponible, un cadeau provenant du programme d'épargne mybpost bizz).

1. Conclusion du contrat

Les avantages mybpost bizz proposés via le programme mybpost bizz ne constituent en aucun cas une sollicitation. La seule volonté d'un membre mybpost bizz de profiter d'un avantage mybpost bizz, sans suivre la procédure de commande ou sans suivre les instructions spécifiques pour un avantage, ne suffit donc pas à faire naître une relation contractuelle.

Sans déroger à ce qui précède, bpost ou un partenaire externe peut à tout moment, et sans avis préalable, suspendre l'offre d'un avantage mybpost bizz, modifier l'assortiment ou modifier les tarifs ou les promotions de ses produits et services, étant entendu que ces modifications n'auront aucune influence sur les commandes que bpost avaient acceptées avant la modification.

2. Offre et prix

2.1 Produits et services bpost

L'offre et les prix sont valables le jour où le membre mybpost bizz visite le portail mybpost. Ils peuvent être modifiés à tout moment, étant entendu que ces modifications n'auront aucune influence sur les obligations des parties relatives aux commandes déjà confirmées précédemment par bpost. Le cas échéant, tout changement des taux de TVA belges pourra être répercuté d'office sur les prix indiqués.

Tous les autres impôts indirects, taxes, droits et prélèvements présents et à venir (à l'exclusion des impôts sur les revenus et les bénéfices) qui seraient levés par une autorité à l'occasion ou en application de la suppression d'un avantage mybpost bizz, sont toujours à charge du membre mybpost bizz et, le cas échéant, exigibles en sus du prix de l'avantage mybpost bizz.

2.2 Avantages mybpost bizz auprès de partenaires externes

Selon la nature de l'avantage, l'offre et les prix sont valables le jour où le membre mybpost bizz bénéficie de l'avantage auprès du partenaire. Il se peut que des Conditions Générales propres au partenaire externe soient d'application.

2.3 Cadeaux dans le cadre du programme d'épargne mybpost bizz

Les cadeaux présentés dans le cadre du programme d'épargne mybpost bizz sont toujours gratuits, y compris la livraison. Il doit toujours s'agir d'une adresse de livraison en Belgique.

3. Disponibilité

Les avantages mybpost bizz sont valables tant qu'ils figurent sur le portail mybpost ou jusqu'à épuisement des stocks de bpost ou de ses partenaires externes. En tout état de cause, bpost ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'indisponibilité temporaire ou définitive d'un produit ou service.

Si un avantage mybpost bizz est temporairement ou définitivement indisponible, le membre mybpost bizz en est informé via le portail mybpost et peut annuler sa commande ou accepter un avantage mybpost bizz analogue à l'avantage mybpost bizz qu'il avait commandé. bpost est également en droit, à condition d'en avoir préalablement informé le membre mybpost bizz, de suspendre la commande en tout ou partie, de ne livrer qu'une partie de la commande ou de proposer au membre mybpost bizz des avantages analogues à ceux qu'il avait commandés.

4. Livraison des cadeaux du programme d'épargne mybpost bizz

La commande est livrée à l'adresse de livraison indiquée par le membre mybpost bizz lors de la procédure d'enregistrement et selon les modalités mentionnées. S'il le souhaite et si bpost propose cette possibilité, le membre mybpost bizz peut modifier l'adresse de livraison avant de clôturer sa commande.

Les cadeaux sont envoyés de manière physique ou numérique (par e-mail) selon leur nature.

Les produits commandés ne peuvent pas être livrés à une boîte postale, mais uniquement à une adresse en Belgique.

bpost se réserve néanmoins le droit de choisir la méthode de livraison la plus appropriée pour chaque commande. Elle pourra donc choisir d'expédier une commande sous envoi recommandé en raison des caractéristiques de la commande (par ex. montant élevé de la commande), de l'historique de livraison (problèmes antérieurs signalés par le membre mybpost bizz, litige éventuel concernant la distribution...) ou de critères objectifs laissant présumer des problèmes de distribution (boîte aux lettres non conforme, boîte aux lettres partagée par plusieurs destinataires...).

5. Délais de livraison des cadeaux du programme d'épargne mybpost bizz

bpost veille à ce que la commande soit livrée le plus rapidement possible. Dans tous les cas, chaque commande sera livrée dans les 10 jours ouvrables à l'adresse de livraison mentionnée par le membre mybpost bizz. Les délais de livraison sont des délais de traitement et de livraison moyens et sont uniquement communiqués à titre informatif.

Si la commande n'a pas été livrée, le membre mybpost bizz dispose d'un délai de 45 jours calendrier à partir de la confirmation de sa commande pour en informer bpost par écrit. Passé ce délai, la commande sera considérée de facto comme livrée et acceptée par le membre mybpost bizz, et aucune rectification ne sera plus possible.

bpost se réserve le droit de scinder la livraison des cadeaux selon leur disponibilité.

6. Non-conformité

Tous les avantages mybpost bizz proposés via le programme mybpost bizz sont décrits en toute bonne foi et le plus précisément possible. Les illustrations sur le site web de bpost n'ont toutefois aucune valeur contractuelle et sont proposées à titre informatif. Il se peut donc que les illustrations, les mesures, les descriptions... diffèrent dans la réalité.

Dès réception de sa commande, le membre mybpost bizz est tenu d'en contrôler immédiatement le contenu. Si le produit reçu ne correspond pas au produit que le membre mybpost bizz a commandé ou est abîmé, le membre mybpost bizz peut retourner le produit à bpost dans les 14 jours suivant la livraison. Les modalités de retour seront communiquées au membre mybpost bizz préalablement au renvoi.

La commande retournée doit être à l'état neuf et dans son emballage initial, lui aussi en parfait état.

Le membre mybpost bizz ne doit pas payer de frais de retour s'il s'agit du renvoi d'une commande non conforme.

bpost enverra une alternative similaire dans les 30 jours calendrier et à condition que le(s) produit(s) retourné(s) ai(en)t été reçu(s) et pour autant que le(s) produit(s) concerné(s) soi(en)t (parvenu(s)) en parfait état.

Passé ce délai de 14 jours, les produits livrés ne sont plus repris ni remboursés.

bpost se réserve toutefois le droit de refuser d'échanger les produits retournés contre une alternative similaire s'ils sont endommagés.

bpost est uniquement responsable de la conformité de ses propres produits et services. L'éventuelle non-conformité de produits et services de partenaires externes et de tiers ne peut en aucun cas être attribuée à bpost..

E. Usage et abus

L'entreprise s'engage à ne pas utiliser le portail mybpost le programme mybpost bizz et le programme d'épargne mybpost bizz à des fins illégales ou préjudiciables, à ne pas entraver ou perturber l'accès à celui-ci, à ne pas y apporter des modifications ou en réduire les activités, à ne pas y causer de dégâts ou à ne pas causer de dommages à bpost, à d'autres membres mybpost bizz ou à des tiers et à ne pas l'utiliser pour répandre ou envoyer des virus informatiques ou des informations illégales ou préjudiciables.

Le membre mybpost bizz s'engage à indemniser intégralement bpost pour tous les frais et indemnités (honoraires raisonnables d'avocats inclus) qui sont portés à la charge de bpost et qui découlent de plaintes et/ou réclamations émanant de tiers et basées sur la violation de leurs droits et/ou un désavantage qu'ils auraient subi du fait que le membre mybpost bizz n'a pas respecté les conditions reprises ci-dessus.

F. Liens

Le portail mybpost peut contenir des liens vers des sites web ou des pages Internet de tiers, ou y faire référence indirectement. Le placement de liens vers ces sites web ou pages Internet n'implique en aucune manière une approbation du contenu de ceux-ci. bpost déclare expressément qu'elle n'a aucun contrôle sur le contenu ou sur d'autres caractéristiques de ces sites web et ne peut en aucun cas être tenue responsable du contenu ou des caractéristiques de ceux-ci ni d'aucune autre forme de dommages découlant de l'utilisation de ceux-ci.

G. Propriété intellectuelle

La forme et le contenu du programme (d'épargne) mybpost bizz sur le portail mybpost ainsi que tous les textes, photos, illustrations, pictogrammes, sons, vidéos, logiciels, bases de données, structures, lay-out et toutes les autres données ou sous-parties du site web sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et/ou d'autres droits. L'accès au et l'utilisation du portail mybpost ne donne aucun droit ou revendication à la moindre sous-partie du portail mybpost et ne peut en aucun cas être interprété comme un transfert ou une cession d'une licence sur ces droits (de propriété intellectuelle).

Le membre mybpost bizz ne peut reproduire, refléter, modifier, transmettre, publier, traduire, adapter entièrement ou partiellement sur aucun support et en aucune manière ou exploiter d'aucune autre manière le portail mybpost (ou des parties de celui-ci), entièrement ou partiellement, sans l'accord écrit préalable de bpost.

H. Varia

Ces Conditions Générales sont soumises à la législation belge en la matière. Les éventuels litiges seront soumis au droit belge. Seuls les Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents pour statuer sur des litiges concernant ces Conditions Générales et l'utilisation du portail mybpost, du programme mybpost bizz et, dès qu'il sera disponible, du programme d'épargne my bpost bizz.

Si une (partie d'une) disposition de ces Conditions Générales devait être déclarée inexécutable ou en contradiction avec une disposition de droit impératif, cela n'influencera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions des présentes Conditions Générales. La disposition inexécutable ou contradictoire sera automatiquement remplacée par une disposition exécutoire et valable se rapprochant le plus possible de la finalité et de la portée de la disposition initiale.

Le membre mybpost bizz ne peut pas renoncer ou transférer en tout ou en partie, directement ou indirectement, les droits et obligations découlant des présentes Conditions Générales sans autorisation écrite préalable.

I. Contact

Pour toute question ou information complémentaire :

bpost SA de droit public
Centre Monnaie
1000 Bruxelles
Téléphone : 02 201 11 11 (tarif zonal)
du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30

Un client qui n'est pas satisfait de la manière dont l'entreprise a traité sa plainte ou du résultat de celle-ci peut gratuitement faire appel au Service de médiation pour le secteur postal, fondé par la loi du 21 mars 1991.

Service de médiation pour le secteur postal (SMSP)
Rue Royale 97, bte 15
1000 Bruxelles

